# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 78. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 AVRIL 1877. 32me Année.


DUFOUR & LEBEY,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN 22 AVRIL

VEPRES A L'EGLISE DE DEMAIN LUNDI.

Par Placide J. Segur, en No 48 rue Royale, entre Toulouse et St. Louis, le siège du marché de Marguerites.

Par H. Sauvé & Co., en No 49 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Dimanche, 22 Avril 1877.

ACADEMIE—The Colleen Bawn.
ALCAZAR—Chansonnettes, spécialités, etc.
DELACHAISE GROUND—Grand Pique-Nique.
FAIR GROUNDS—Grande Fête des Pompiers.

## LA LOUISIANE LIBRE.

Pour la première fois depuis quinze ans la Louisiane peut se flatter d'avoir un gouverneur qui est élu librement choisi par la majorité du peuple, et dont l'autorité n'est ni contestée ni imposée à titre réservoir par le pouvoir supérieur du gouvernement fédéral.

Dans la journée d'hier, le reste des sénateurs et représentants démocrates purent venir prendre leurs sièges dans la législature légale. On peut dire que l'autorité du gouverneur Nicholls est actuellement incontestée. Packard lui-même ne songe plus à lutter contre un nègre, et son démêlement de l'Hôtel St-Louis n'est plus qu'une affaire d'arrangement à prendre avec la garnison qu'il avait accrédité à sa solde depuis trois mois.

Le Trésorier d'Etat, M. Dubuclet, a reconnu le gouvernement légal et il adressera lundi au gouverneur Nicholls son rapport officiel sur la situation du Trésor. Depuis le commencement du différend, il s'était abstenu de payer aucun mandat.

Nous ne nous étendrons pas sur le grand événement qui s'est accompli hier. Les mots seraient impuissants à rendre le sentiment de soulagement et de satisfaction profonde que tout bon citoyen doit éprouver en pensant à cette délivrance de la Louisiane, après neuf années de lutte, d'espoirs déçus et d'épreuves de tout genre.

Nous voulons oublier pour aujourd'hui les pauvres diables et ne voir que le beau côté de la situation. Débarrassé de la menace constante de l'intervention fédérale, le peuple de la Louisiane mourra d'ailleurs, nous l'espérons, reconquérir les fruits de son triomphe et avoir raison de ceux de ses ennemis qui tenteraient de renouveler la lutte, par l'intrigue ou la fraude.

Il reste à la législature, avant de s'ajourner, un devoir sérieux à remplir, l'élection d'un sénateur des Etats-Unis. Les démocrates conservateurs ont une majorité assurée et, comme ils ne sont liés par aucun engagement, ils peuvent facilement l'emporter s'ils savent s'entendre et rester unis.

Ils comprendront, sans nul doute, la responsabilité qui pèse sur eux et ils ne s'exposeront pas, par une division intempestive, à donner la victoire dans l'élection sénatoriale à leurs adversaires politiques. Ce serait d'un triste augure pour l'avenir. Il serait d'une sage politique pour eux de porter leurs voix sur un patriote éprouvé et connu pour la modération de ses vues et son tact politique.

Dans la délicate épreuve dont elle sort victorieusement, la majorité législative a fait preuve de prudence et de sagesse. Nous espérons qu'elle donnera un nouvel exemple de sa force et de sa cohésion en restant unie jusqu'à la fin de la session et en choisissant pour représenter la Louisiane libre à Washington un citoyen éminent qui fasse honneur à l'Etat et qui soit capable de défendre à Washington la politique que personnifie le gouverneur Nicholls.

LE PAPIER-MONNAIE.—Le département du Trésor vient de décider que l'émission des billets d'un dollar serait suspendue. Dans l'exécution de la loi de 1875 sur les banques, on s'attachera aussi à restreindre la quantité de ces billets restant en circulation. Enfin, dans les paiements faits par le Trésor, l'appoint sera payé en argent jusqu'à concurrence de cinq dollars au lieu de l'être en petits billets.

FETE A BORD DU "SAINT-LAURENT."—Avant hier soir a eu lieu à bord du steamer *Saint Laurent* de la Compagnie transatlantique un banquet en l'honneur du capitaine Merritt, qui a montré tant de dévouement et avec un si heureux succès le sauvetage de l'*Amérique*. Les amis nombreux de ce dernier étaient tous venus se rendre à bord du *Saint Laurent*, avec le concours du commandant Poussin et des officiers de l'*Amérique*. A 6 heures et demie exactement tous étaient réunis autour de la table présidée par le capitaine Merritt et sa famille avait pris un grand nombre de dames. M. L. de Ribas, ayant été le compagnon de voyage du capitaine Merritt, avait présidé, avec le concours du commandant Poussin, à l'ordonnance du festin.

Le premier toast a été porté par le commandant Poussin au capitaine Merritt, qui a répondu par des vœux chaleureux pour la prospérité de la Compagnie transatlantique. M. le marquis de Chambrun a porté la santé des invités américains. Une dame a porté un toast en commandant Lachenaye.

Au nombre des dames présentes était la toute gracieuse Mlle Corinne Bouligny, qui a chanté plusieurs morceaux avec un charme infini, entre autres l'air des Bijoux, de Faust, qui a eu un succès d'enthousiasme.

Après le repas, après les toasts, après les chants, on a dansé, et il était minuit et demie lorsque s'est terminée cette belle soirée qui fait honneur à la Compagnie transatlantique.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Nous allons chez Danziger.

L'ANNIVERSAIRE DES ODD-FELLOWS.—L'ordre des Odd-Fellows compte, jeudi prochain, 26 avril, 59 ans d'existence. On sait qu'il a été créé aux Etats-Unis et qu'il compte dans ce pays un nombre considérable d'adeptes. Le 58ème anniversaire de la fondation de l'Ordre aux Etats-Unis doit être célébré par tous les membres qui résident dans l'Etat de la Louisiane, jeudi prochain, dans la salle des Odd-Fellows. Les cérémonies commenceront à huit heures et seront suivies d'un bal.

Nous remettons le grand marchand M. S. Graham, des institutions qu'il nous adresse.

Les chemises françaises reçues chez Victor Nippert sont généralement garnies. On n'est tenu de les garder si elles ne conviennent pas en tous points.

INSTITUTION D'AQUIN.—Cette institution, dirigée par Mlle M. Fitzgerald, est une des plus anciennes et des plus florissantes de la Nlle-Orléans. L'enseignement confié à des professeurs d'un mérite supérieur, comprend toutes les branches d'une éducation complète. Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce insérée plus loin.

Acheter vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

Les étoffes noir d'aniche et nouvelles chez Danziger.

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp.

Quel beau rêve.
Vous allez rêcolter
$50,000
Si vous gagnez
$25,000
Le gros lot
$20,000
Au prochain tirage mêlé
$20,000
De la Loterie de la Louisiane.

A Sauvé & Son offrent en vente demain à des prix de occasion, des toiles d'Irlande extra-fines chez Jones de New York.

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp.

L'EFFAIRE SAINTE.

On trouvera à la quatrième page l'article de Mahoney, des républicains républicains de madame Sainte-Colette contre les nègres de Packard, pour vente des biens de Rapid Clark.

LA PUBLICATION DES LOIS EST TERMINÉE.—Nous commençons aujourd'hui la publication en français de toutes les lois d'intérêt général votées par la législature depuis le commencement de la session.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Ce théâtre bientôt fermer ses portes après une saison de neuf mois pendant laquelle il a été dirigé par M. Bidwell, le petit-fils du célèbre financier. M. Bidwell, à petit à petit, s'entoure d'une troupe excellente, et il a été un des premiers à comprendre que la politique que nous inaugurons, il faut absolument qu'il se fasse une position à la Nouvelle-Orléans de divertir de suite. Il est bien entendu que les dames dames, les hommes célibataires et dépensiers à leur aise.

La Cour de paix réserve aux dames d'après l'ancienne coutume un droit (si bon) pour le jugement par voie de jury. Le jugement par voie de jury est un droit de la loi, et il est bien entendu que les dames ne peuvent pas être jugées par voie de jury. Le jugement par voie de jury est un droit de la loi, et il est bien entendu que les dames ne peuvent pas être jugées par voie de jury.

Un monsieur [illegible] Bienville, [illegible] Bienville, [illegible] Bienville,